



Pourquoi y-a-t'il moins de médecins en Seine-et-Marne ?

La Seine-et-Marne figure parmi les 10 départements qui comptent le moins de médecins en France, La Seine-et-Marne va encore perdre près d'un tiers des médecins dans les 5 ans à venir.

L'Agence Régionale de Santé (ARS) estime que sur les 10 000 médecins (en ville et à l'hôpital) qui cesseront leurs activités dans les 5 ans à venir, seuls 5 000 seront remplacés par les jeunes médecins.

La situation est encore plus critique si l'on considère les spécialistes.

Ophthalmologistes, dentistes, pédiatres, psychiatres, etc. deviennent tellement rares que l'ARS elle-même les compare aux tigres du Bengale : une espèce en voie de disparition.

Comment en est-on arrivé là ?

L'année de leur inscription, les deux tiers des nouveaux médecins choisissent un exercice salarié, contre seulement 8% un exercice libéral exclusif. D'autre part, les jeunes médecins ne veulent plus exercer de la même manière que les générations précédentes. Ils ne souhaitent plus, comme le font une part encore importante des médecins aujourd'hui, exercer seuls dans un cabinet isolé où ils reçoivent des patients à la chaîne de 7h du matin à 21h.

Les témoignages des médecins sont nombreux :

Surcharge de travail, absence de vie familiale, harcèlement administratif, étranglement financier, responsabilité écrasante, solitude face aux méthodes inquisitoriales de l'assurance-maladie

D'où un sentiment de dévalorisation, burn-out, suicides...

Prenez connaissance de ces témoignages dans les pages qui suivent.

Écoutez les hurlements des médecins en souffrance...

www.lequotidiendumedecin.fr/actualites
31.10.2015

Après le suicide de son jeune associé, c'est par une « lettre ouverte » à Marisol Touraine qu'un généraliste marseillais a choisi d'exprimer son désarroi. Un courrier qu'il signe ainsi : « Dr Jean-Baptiste Gasc, médecin récemment retraité, parti sans successeur, meurtri d'avoir laissé ses deux associés dans un carcan professionnel... que l'un d'eux n'a plus supporté. »

Le Dr Gasc nous a fait parvenir ce texte. Nous la reproduisons ici intégralement :

Madame la Ministre,

C'est, malgré ma profonde tristesse, avec l'espoir de votre sincère considération que je tiens à vous faire part du décès de mon associé le Dr Olivier S., jeune médecin de 42 ans, exerçant depuis 2003 à mes côtés, dans le 9e arrondissement de Marseille. Il vient d'être retrouvé, suite à une disparition de dix jours, le 27 octobre 2015, sur une aire de jeux en Corrèze, décédé par pendaison.

Le Dr Olivier S. rejoint hélas ses confrères et consœurs, victimes comme lui d'une pathologie insidieuse qui affecte de plus en plus le corps médical : l'épuisement, physique comme psychologique – appelez le burn in, burn out ou tout simplement « trop c'est trop » – mais dont la plus malheureuse conséquence est incurable.

Madame la Ministre, vous n'êtes évidemment pas sans savoir que le taux de suicides dans le milieu médical avoisine le triple de celui de la population générale en France.

Madame la Ministre, je vous demande de faire face et de réagir : le corps médical se trouve dans une grande souffrance. Ce métier de conviction, d'engagement et d'amour, relève, chaque jour un peu plus, de tâches administratives, de gestion et d'économie de soins, du contrôle dirigiste et permanent des organismes de Sécurité sociale... aux dépens de l'écoute attentive du patient, de l'application à établir un diagnostic pathologique et de la disponibilité à son accompagnement vers la guérison.

Le corps médical est en souffrance et l'absence d'installations (pas seulement dans « certaines zones » tel que vous le signalez mais bien dans toutes les zones « sur- » ou « sous- » peuplées) en est le symptôme criant. Les jeunes médecins ne veulent plus d'un travail exténuant et, de surcroît, dévalorisé. Les départs à la retraite, de plus en plus nombreux et de plus en plus tôt, se font, pour beaucoup de médecins, dans un sentiment frustrant d'abandon des patients : le taux d'absence de successeur à la reprise d'une patientèle n'a jamais été aussi important. Quant au peu de médecins en exercice actuellement, la pression et le stress permanents de leur activité les mettent quotidiennement en danger.

Madame la Ministre, regardez enfin cette réalité ☐ aidez nos jeunes thésés à retrouver l'envie de s'installer, la liberté d'exercer où ils le désirent et la possibilité financière d'employer du personnel



pour les seconder en les honorant correctement.

Je suis convaincu que l'évolution du métier de médecin, telle qu'elle est projetée et soutenue par vous, dénie cette réalité. La multiplication des maisons de santé, notamment, n'améliorera pas cet état de faits : sans attraits, elles restent et resteront désertées par le corps médical. La généralisation du tiers payant créera sans doute une augmentation des dépenses et n'aidera pas à dynamiser le désir d'installations nouvelles.

Madame la Ministre, le corps médical est porteur de solutions ☐ suspendez cette destruction en marche de la médecine libérale et écoutez ses doléances et ses propositions.

Malheureusement, vous ne pourrez plus entendre celles du feu Dr Olivier S., Madame la Ministre, respectez nos disparus volontaires en donnant enfin à leurs hurlements l'écho retentissant qu'ils méritent.

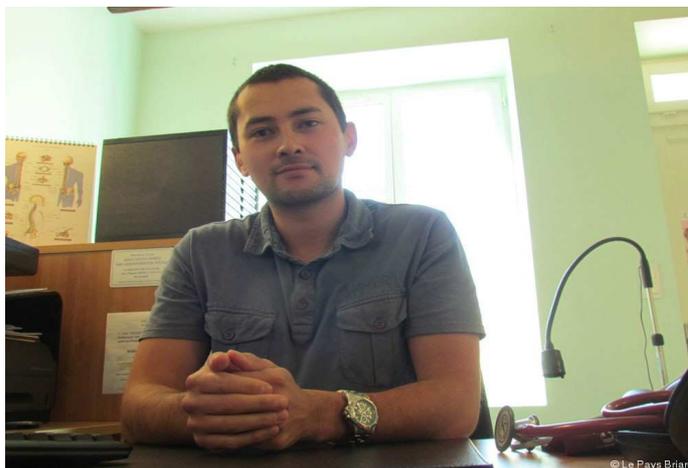
Dr Jean-Baptiste Gasc, médecin récemment retraité, parti sans successeur, meurtri d'avoir laissé ses deux associés dans un carcan professionnel... que l'un d'eux n'a plus supporté.

Seine-et-Marne : " le burn out en médecine, une réalité"

Le docteur Kimva s'est installé dans la commune de Jouy-sur-Morin. Suite au départ de son collègue, il a accepté de revenir sur les conditions de travail des médecins de campagne.

09/10/2015 à 17:15 par David Leduc

La maison médicale de Jouy-sur-Morin, flambant neuve et voulue de longue date par la municipalité, a la possibilité d'accueillir deux médecins. Seulement, depuis plusieurs semaines, il n'y en a plus qu'un. Le docteur Rigot, installé dans la commune depuis mai avec son collègue le docteur Lucien Kimva, a en effet pris le choix de quitter la maison médicale de la commune briarde. « Aujourd'hui, nous n'avons pas de remplaçant à l'heure actuelle, confie le docteur Lucien Kimva. J'ai participé à une réunion qui a été mise en place par la CCBM (communauté de communes de la Brie des Morin, NDLR) à ce sujet ».



Des conditions de travail qui commencent à être pesantes

Le docteur Kimva a souhaité réagir et témoigner suite au départ de son collègue : « Personne, même lui, n'avait prévu d'en arriver là. Cette décision, qui lui est personnelle, vient du fait des conditions de travail qui commencent à être pesantes ».

Le médecin de Jouy-sur-Morin ajoute : « C'est du ras-le-bol. Le burn-out en médecine générale, c'est une réalité. Nous avons de plus en plus de tâches administratives qui s'ajoutent à notre travail. Quand nous rencontrons un patient, nous devons ensuite travailler sur son dossier, ce qui peut prendre énormément de temps. Je viens seulement de m'installer, et je ne peux déjà pas compter les heures que j'effectue. Tout ce qu'on exige de nous, et ce que l'on va exiger de nous à l'avenir, est assez inquiétant ».

Le docteur Lucien Kimva évoque notamment le projet de loi santé prônant la généralisation du tiers-payant, contesté par le corps médical et qui a conduit de nombreux médecins à entamer depuis samedi dernier un nouveau mouvement de grève pour en demander le retrait.

“Cela n'incite pas à pratiquer la médecine générale”

« Le tiers-payant est testé depuis 10 ans à la Réunion et les échos ne sont pas rassurants, avance le médecin de Jouy-sur-Morin. Le nombre de consultations non payées est assez important. Et les patients n'auront pas de contrôle sur le remboursement de leur mutuelle. Si un médecin vous envoie chez un spécialiste, la mutuelle peut dire non à son remboursement parce que ce dernier n'est pas conventionné avec eux ».

Lucien Kimva ajoute : « Cela n'incite pas les jeunes médecins à pratiquer la médecine générale et libérale en cabinet. C'est tout le système de santé qui est aujourd'hui mis à mal, je pense ». Une des

solutions serait une rémunération plus élevée de la consultation : « Notre métier mérite plus que 23 euros la consultation... Aujourd'hui, oui, nous gagnons bien notre vie, mais cette nouvelle charge de travail implique un travail de secrétariat, voire une comptabilité... Cela commence à faire beaucoup et les jeunes étudiants ne sont pas dupes. Il faut changer les choses avant que l'on arrive à l'extrême ».

Mortcerf : Bientôt plus de médecins dans le village ?

La nouvelle a été officialisée le 2 septembre dernier : 3 des 4 médecins du nouveau cabinet médical partiront d'ici décembre prochain. Le 4e n'a pas encore pris sa décision.

20/09/2015 par Pierre Choisnet

La nouvelle maison médicale, aménagée dans le manoir restauré par la mairie pour 700 000 euros, a ouvert le 1er septembre 2014.

« Nous ne partons pas de gaieté de cœur ». Ces mots sont du docteur Cédric Linglard, l'un des trois médecins qui ont pris la décision de partir de Mortcerf. Ce départ doit avoir lieu début décembre. « Moi et le docteur Vincent Hemonel avons commencé à en parler en juin 2015 lorsqu'il avait obtenu un diplôme pour travailler dans une unité d'hospitalisation



à domicile, explique le médecin généraliste. Nous avons alors pris la décision d'intégrer cette structure, afin d'être salariés, d'avoir des heures raisonnables et de ne plus faire de paperasses. Même si nous regrettons de laisser nos patients derrière nous, c'est un choix personnel qui traduit la réalité de ce métier qui devient de moins en moins facile dans les campagnes. Rien que l'année dernière, nous avons tous les quatre pris environ 15% de patients en plus, du fait du départ à la retraite de médecins des environs. Ce n'était plus gérable ! »

Des remplaçants ?

Le docteur Anne-Sophie Poulain part aussi, mais pour de toutes autres raisons, personnelles. Quant au docteur Sophie Mortari, sa décision n'est pas encore prise. « Je ne m'attendais pas à ça, concède-t-elle. Ce n'est pas mon souhait de partir, mais, honnêtement, je ne me sens pas d'assumer toute la patientèle (environ 4 500 patients, NDLR) à moi toute seule ! Depuis 15 jours, nous contactons tous des médecins qui pourraient remplacer les trois qui partent, mais personne ne veut venir à Mortcerf... »

Depuis l'annonce de cette mauvaise nouvelle, la mairie s'acharne à trouver des remplaçants, afin de perpétuer l'offre de soin dans le village. « C'est un coup de massue, admet le maire, Grégory Caillau. Cette maison médicale fait de Mortcerf une exception dans la Brie, avec quatre médecins pour moins de 1500 habitants. Là, nous faisons tout pour trouver des docteurs en remplacement, mais nous n'avons pas tous les pouvoirs... La commune ne peut pas rester sans médecin ! »

Le pharmacien du village, Jean-Philippe Thil-Théodore s'inquiète énormément du départ des médecins



700 000 euros

La situation est d'autant plus inconfortable pour la municipalité que le cabinet médical est flambant neuf. Il a ouvert le 1 ; Justement, le pharmacien du village, Jean-Philippe Thil-Théodore, accueille la triste nouvelle les dents serrées. « Ma première réaction a été la stupéfaction, confie-t-il. J'ai ensuite ressenti de l'inquiétude pour nos patients, notamment pour le public âgé qui compte énormément sur les médecins de proximité et qui ne peut pas se déplacer loin ». En effet, les pharmacies les plus proches sont situées à Faremoutiers et à Guérard. Et d'ajouter : « C'est la première fois qu'on risque de tout perdre. Mortcerf pourrait bien devenir un vrai désert médical. Pour ce qui est de ma pharmacie, s'il n'y a plus de médecin, j'estime entre un ou deux ans maximum la survie de mon commerce, pas plus ! »



En plus des quatre médecins, la maison médical de Mortcerf accueille un kinésithérapeute, un ostéopathe, des infirmières, une psychomotricienne et une orthophoniste.

[Mortcerf, 77](#)

Amillis Etape 1 : Arrivée du Dr Eschermann, médecin de campagne

A l'heure où l'on parle beaucoup de désertification médicale, la commune d'Amillis connaît une situation exceptionnelle. Le docteur Eschermann y a en effet créé son cabinet.

03/02/2014 par Marie-Charlotte Dutheil



Le docteur Eschermann se dit très satisfait de l'accueil que lui ont réservé les habitants d'Amillis.

Qu'un jeune médecin généraliste vienne s'installer dans une commune rurale de Seine-et-Marne constitue déjà en soi un petit événement. Mais, qu'à l'image de Julien Eschermann, il le fasse de son propre chef et sans mesure incitative relève presque du miracle.

Ce Breton de 35 ans a en effet ouvert son cabinet à Amillis, le 20 décembre dernier. Une façon pour lui de revenir à

ses premières amours. « Je suis un gars de la campagne, sourit-il. Après mes études à Rennes, j'ai fait cinq ans de remplacement en zone rurale, ce qui m'a beaucoup plu. Je suis ensuite parti à Paris, puis ai contribué au développement d'une maison médicale, à Bry-sur-Marne, mais j'avais envie de retourner en zone rurale. » Située en plein désert médical et de taille modeste, la commune d'Amillis lui paraît idéale. Il contacte donc le maire pour lui faire part de son intention. « Il n'y avait jamais eu de cabinet, ici, seulement un dispensaire dans les années 60. Du coup, il était surpris, mais content, et a tout fait pour me soutenir dans mes démarches. »

Amillis Etape 2 : Départ du Dr Eschermann

Face aux contraintes qui lui sont imposées dans la pratique de son métier, le docteur Eschermann, installé à Amillis depuis deux ans, a décidé de jeter l'éponge. Il témoigne.

04/09/2015 par david.leduc

Le docteur Julien Eschermann fermera le cabinet qu'il avait installé à Amillis le 18 septembre prochain.

« En me déconventionnant, je pourrais facturer mes consultations à 60 euros, ce que certaines mutuelles acceptent d'ores et déjà de rembourser. Et comme cela risque de me faire perdre des patients, autant aller m'installer en ville, et m'assurer une patientèle régulière. Je suis venu ici sciemment, et j'aimerais y rester.



Mais pas à n'importe quel prix. »

Ces paroles, que le docteur Julien Eschermann confiait en février dernier dans les colonnes du Pays Briard, résonnent aujourd'hui, probablement avec amertume et regret, dans la tête de sa patientèle. Et pour cause, le médecin d'Amillis s'appête à quitter le petit village briard pour partir vers d'autres horizons. « C'est une décision mûrement réfléchie, souligne-t-il aujourd'hui. C'est une façon pour moi de retrouver ma liberté dans l'exercice de mon métier ».

“Ce que l'on vit, c'est hallucinant”

Au cœur de cette décision, les conditions de travail de plus en plus difficiles que le jeune médecin constate au quotidien dans la pratique de sa profession. « Je quitte Amillis et je fais également le choix de me déconventionner de la Sécurité Sociale, précise-t-il. C'est une manière pour moi de dénoncer la destruction programmée de la médecine libérale depuis une petite dizaine d'années ». Augmentation de la charge administrative, montant des consultations insuffisant aux yeux du généraliste... « Ce que l'on vit aujourd'hui, c'est hallucinant. Je prends un exemple : pour prescrire un médicament contre le cholestérol, il me faut remplir un dossier de trois pages et l'envoyer à la Sécurité Sociale. Si je ne le fais pas, je suis passible de sanctions. Je trouve inique d'être sous la menace de sanctions pour avoir fait mon métier en prescrivant un médicament ».

Lutter contre le désert médical

Le médecin de campagne ajoute : « Aujourd'hui, on parle beaucoup de désertification médicale, mais on ne fait rien pour aider les jeunes médecins à s'installer à la campagne. Beaucoup de médecins évoluent aujourd'hui en secteur 2, qui leur permet d'adapter leurs honoraires aux charges de fonctionnement du cabinet. Pour un jeune médecin comme moi, ce n'est pas possible, c'est le secteur 1 ou le secteur 3, c'est à dire se déconventionner. Il me semble logique qu'un conventionnement sélectif en secteur 2 des médecins permettrait de lutter contre le désert médical. Je dois dire que si on avait réouvert le secteur 2 aux jeunes médecins, je serais très probablement resté à Amillis ».

“Je redémarre à zéro”

Le docteur Julien Eschermann était arrivé dans la commune d'Amillis il y a deux ans. D'origine bretonne et après avoir exercé dans sa région, il était venu à Paris puis a contribué à la création d'une maison médicale à Bry-sur-Marne (Val-de-Marne). « Quand j'ai proposé mes services à la mairie d'Amillis, le maire a été un peu étonné... Il est rare que ce soit le médecin qui se propose de venir à la campagne ! Avec mon compagnon, qui est également mon secrétaire, nous avons été tout de suite très bien accueillis par la population. Aujourd'hui, je redémarre à zéro dans une ville que je ne connais pas. Ce sera dur, mais il fallait que je le fasse. Ce qui me touche, c'est que mes patients me soutiennent et sont d'accord avec mon acte, malgré leur tristesse et l'inconvénient de voir partir leur médecin et de devoir en trouver un autre », confie le docteur Julien Eschermann.

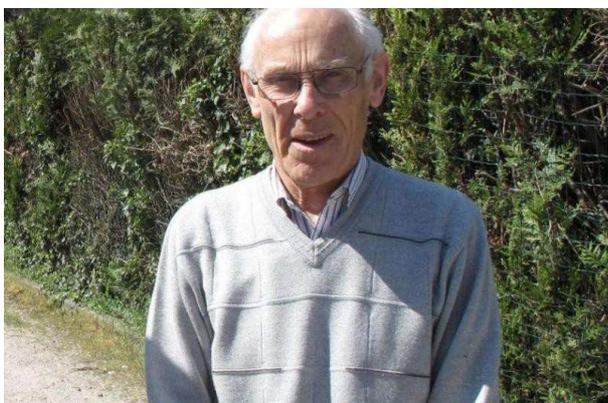
Ce dernier fermera définitivement son cabinet le 18 septembre prochain. « Mes patients demandent tous des rendez-vous avant que je parte, j'ai été contraint de refuser les consultations pour les certificats scolaires ou de sports. A la campagne, il y a un vrai contact avec les patients. Ce qui est dommage, c'est que je suis sûr qu'il y a plein de médecins qui voudraient venir à la campagne. Mais rien n'est fait pour les motiver et les soutenir aujourd'hui... ». En tout cas, à Amillis, il faudra désormais faire plusieurs kilomètres pour consulter un médecin généraliste.

David LEDUC

[Amillis, 77](#)

Notre médecin roumain est resté deux mois !

Sophie Bordier | Publié le Mardi 13 Oct. 2015



Michel Le Maout, maire (SE) de Livry-sur-Seine
La désertification médicale angoisse clairement le maire de Livry-sur-Seine, Michel Le Maout (SE). Mais aucun médecin ne pourra établir ce diagnostic car sa commune, justement, n'a plus de généraliste !

Le médecin roumain arrivé au printemps pour pallier le départ de ses deux prédécesseurs (l'un à la retraite et l'autre en maison médicale à Guignes) est parti. « Il est resté deux mois !

La commune l'avait installé à la villa du Nil, un bâtiment communal. Elle lui avait proposé la gratuité du loyer pour son cabinet pendant un an et pour son logement de fonction pendant six mois. Mais cela n'a pas suffi ! » soupire l'élu qui cherchait un médecin depuis début 2014.

Le docteur Orbulescu, 57 ans, parlait pourtant français et avait effectué des remplacements en France. Une aubaine pour les 2 000 habitants de Livry situé dans l'agglomération de Melun. Aujourd'hui, il aurait préféré partir et faire d'autres remplacements... Il n'a pu être joint. Et c'est à nouveau le parcours du combattant pour Michel Le Maout qui lui cherche un successeur. « C'est très angoissant car il s'agit d'un service que la population n'a pas.

Le coût moyen des
Consultations Médicales
 dans 10 pays



GÉNÉRALISTE

CONSULTATION MÉDECIN

SPÉCIALISTE

71 €	01 Royaume-Uni	135 €
83 €	02 États-Unis	112 €
67 €	03 Canada	92 €
51 €	04 Australie	78 €
46 €	05 Suisse	76 €
44 €	06 Chine	75 €
43 €	07 Mexique	65 €
40 €	08 Japon	57 €
29 €	09 Thaïlande	41 €
25 €	10 Maroc	37 €

Coûts moyens des consultations constatés entre 2012 et 2014
 Données établies après analyse des coûts de 57 024 consultations
 auprès de médecins généralistes et spécialistes dans les 10 pays cités
www.april-international.com



L'assurance n'est plus ce qu'elle était.